

## Mandats pour les activités du Groupe Pompidou en 2016

### Table des matières

|                                                                                                                                                       |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Activités permanentes</b> .....                                                                                                                    | 2  |
| Dispositif d'aide à l'élaboration, la mise en œuvre et la révision des politiques nationales en matière de drogues .....                              | 3  |
| <b>Groupe Aéroports</b> .....                                                                                                                         | 5  |
| Réseau international sur le contrôle des précurseurs .....                                                                                            | 7  |
| Formation à haut niveau pour les responsables des politiques en matière de drogues .....                                                              | 9  |
| Coopération en matière de drogues et de toxicomanie dans la région méditerranéenne - Réseau MedNET ....                                               | 10 |
| Coopération sur les politiques en matière de drogues en Europe du Sud-Est .....                                                                       | 11 |
| Etablir un lien entre les politiques et l'expérience des acteurs de terrain –EXASS Net .....                                                          | 12 |
| Programme Drogues en milieu carcéral .....                                                                                                            | 13 |
| Prix européen de la prévention des drogues .....                                                                                                      | 14 |
| <b>Autres activités</b> .....                                                                                                                         | 15 |
| Effets et coûts connexes des politiques de contrôle des drogues .....                                                                                 | 16 |
| Cybercriminalité liée à la drogue .....                                                                                                               | 17 |
| Groupe d'experts chargés d'examiner les réglementations nationales sur les traitements de substitution aux opiacés .....                              | 19 |
| Mission humanitaire et médicale en Ukraine .....                                                                                                      | 20 |
| Programme de mesures de confiance du Conseil de l'Europe .....                                                                                        | 22 |
| Introduire la dimension de genre dans les politiques en matière de drogues – mettre l'accent sur la violence, les femmes et les drogues du viol ..... | 23 |
| Les jeux d'argent en ligne et la consommation de substances psychoactives .....                                                                       | 24 |
| La dimension des droits de l'homme dans les politiques en matière de drogues .....                                                                    | 25 |
| Coopération avec la société civile sur les questions relatives à la politique en matière de drogues .....                                             | 26 |
| Prévention de la consommation de drogues et d'alcool sur le lieu de travail .....                                                                     | 28 |

## **Activités permanentes**

(Voir sections 2.1. et 4. du Programme de travail 2015-2018)

## **Dispositif d'aide à l'élaboration, la mise en œuvre et la révision des politiques nationales en matière de drogues**

### **Mandat**

1. **Nom de l'activité :** Dispositif d'aide à l'élaboration, la mise en œuvre et la révision des politiques nationales en matière de drogues (P-PG/PolAdv)
2. **Type d'activité :** Dispositif consultatif
3. **Source du mandat :** Programme de travail 2015-2018 du GP (activité 4.1.)
4. **Mandat spécifique**

#### **Compte tenu :**

- de l'application d'instruments et matériels existants pour ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, stratégies et plans d'action en matière de drogues, en particulier des documents d'orientation et lignes directrices du GP
- de l'expérience acquise en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de politiques générales et intégrées en matière de drogues et des résultats obtenus en Europe, ainsi que des travaux récents du GP sur l'évaluation des interventions de prévention des drogues et l'élaboration de lignes directrices en matière de traitement
- de la somme des connaissances et de l'expérience acquise à ce jour en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de politiques en matière de drogues, notamment des lignes directrices et recommandations de l'OEDT, l'OMS et l'ONUDC
- des expériences concrètes de fourniture par le GP de conseils liés aux politiques en matière de drogues

**Buts et objectifs :** Le dispositif consultatif a pour but de fournir aux gouvernements, sur une base ad hoc, des exemples de bonnes pratiques et des conseils concernant l'élaboration, la mise en œuvre et la révision des politiques en matière de drogues. Les objectifs à cet égard sont les suivants :

- recueillir et analyser les expériences des Etats membres dans les efforts qu'ils déploient pour établir un lien entre les politiques et la recherche
- dispenser des conseils et formuler des recommandations sur les moyens d'assurer le transfert de connaissances entre la recherche, la politique et la pratique
- montrer les avantages pour les politiques d'une approche cohérente englobant tant les substances licites et illicites que les comportements addictifs
- dispenser des conseils sur les besoins en recherche concernant les politiques (mesures de réduction de la demande autant que de l'offre)
- dispenser des conseils sur les méthodes de suivi et d'évaluation en vue d'améliorer les plans d'action.

**Résultats attendus :** Donner aux gouvernements des orientations répondant à leurs besoins exprimés et demandes spécifiques en ce qui concerne la mise en œuvre de politiques cohérentes, en tenant compte :

1. de l'expérience des Etats membres quant à la manière dont la recherche peut guider la politique en indiquant clairement des règles de conduite (« à faire et ne pas faire »)
2. des lignes directrices et des outils existants, notamment ceux de l'OEDT, l'ONUDC et l'OMS, à utiliser dans la formulation de politiques et l'élaboration des plans d'action nationaux.

5. **Méthodes de travail :** Le Bureau assure la supervision globale et décide des actions et activités spécifiques dans le cadre du dispositif consultatif, en informant préalablement les CP. Les mesures sont prises selon les demandes reçues par les Etats membres et les gouvernements qui souhaitent rejoindre le GP, en application des principes généraux définis par les CP.  
Il est demandé aux CP d'apporter au groupe ad hoc toute l'assistance requise pour obtenir des informations des Etats membres. Le Secrétariat sera chargé d'organiser les réunions et de faire rapport au Bureau des CP
6. **Coûts :** Les coûts des activités relevant du dispositif consultatif sont couverts par le budget ordinaire du GP conformément aux règles régissant les Accords partiels du Conseil de l'Europe. Sur demande

et en fonction de la disponibilité des ressources, les frais de participation des experts nationaux peuvent être couverts par le budget ordinaire du GP ou par des contributions volontaires.

7. **Durée** : Le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2018.
8. **Responsable du Secrétariat** : Thomas Kattau, e-mail: [thomas.kattau@coe.int](mailto:thomas.kattau@coe.int)

## Groupe Aéroports

### Mandat

1. **Nom du groupe :** Groupe de coopération des services de lutte contre le trafic de drogue dans les aéroports européens et l'aviation générale (Groupe Aéroports) (P-PG/Airports)
2. **Type de groupe :** Groupe d'experts
3. **Source du mandat :** Programme de travail 2015-2018 du GP
4. **Mandat spécifique**

**Compte tenu :** des précédents travaux du GP, en particulier de ceux du groupe de coopération des services de lutte contre le trafic de drogue dans les aéroports européens et l'aviation générale, fondé en 1986.

**Buts et objectifs :** élaborer une stratégie multidisciplinaire harmonisée pour la détection des drogues dans les aéroports européens et renforcer la coopération entre les aéroports dans ce domaine, en s'employant notamment à :

- améliorer les échanges d'informations entre les services de contrôle des drogues dans les aéroports
- proposer des schémas d'assistance concrète aux aéroports des Etats membres
- simplifier la coopération avec les services de contrôle des aéroports des Etats membres du Réseau MedNET.

Les objectifs concrets sont les suivants :

- analyser les tendances, les routes, les risques, les saisies, les modes opératoires, etc. en matière de trafic de drogue
- contrôler les risques de trafic de drogue via l'aviation générale
- étudier et surveiller les risques de criminalité dans les aéroports
- définir les modalités pratiques d'une coopération entre les services de contrôle et le secteur privé dans les aéroports internationaux et dans l'aviation générale
- trouver des systèmes sûrs d'échange d'information pour les services de contrôle des aéroports
- assurer une formation pour les services de contrôle des drogues des aéroports afin d'améliorer détection et enquêtes
- identifier les stratégies utilisées par les organisations criminelles dans le trafic de drogue et le blanchiment d'argent.

### Résultats attendus :

1. Accélération des échanges en termes d'information et de renseignement entre les services de contrôle des aéroports, d'où amélioration des résultats des saisies et des enquêtes.
2. Partage de bonnes pratiques et formation, d'où renforcement de la cohérence des approches dans les aéroports.
3. Harmonisation des stratégies de contrôle des drogues sur les terrains d'aviation et dans l'aviation générale.
4. Mise en place d'un réseau de spécialistes intervenant dans les aéroports, d'où amélioration de la coopération opérationnelle.

### 5. Composition du groupe :

Experts nationaux de tous les Etats membres et observateurs du GP. Les délégations devront comprendre des représentants de la police, des douanes, du ministère public et, s'il y a lieu, des services de contrôle des frontières opérant dans les aéroports. Seront invités en outre des représentants d'organisations internationales œuvrant dans le domaine de la criminalité liée à la drogue et du blanchiment d'argent. Au besoin, il sera envisagé un partenariat avec le secteur privé.

6. **Méthodes de travail :** Des réunions préparatoires pourront être tenues par un groupe restreint d'experts. Il est demandé aux CP d'apporter au groupe d'experts toute l'aide requise en particulier pour garantir la participation conjointe des douanes, de la police, des procureurs spécialisés et des

autorités de contrôle des frontières. Dans la conduite de ses activités, le groupe exploitera à des fins de prévention les contacts et les sources d'information disponibles sur son site web d'accès restreint et son espace collaboratif.

7. **Coûts** : L'activité est financée sur le budget ordinaire. Les frais de déplacement et de séjour des participants sont pris en charge par les autorités nationales des Etats membres participants.
8. **Durée** : Le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2018.
9. **Organisation** :  
***Supervision du Bureau*** : Claude Gillard, Belgique  
***Responsable du Secrétariat*** : Tony Verachtert, e-mail : [tony.verachtert@coe.int](mailto:tony.verachtert@coe.int)  
***Assistance*** : Audrey Tumulty, e-mail : [audrey.tumulty@coe.int](mailto:audrey.tumulty@coe.int)

## Réseau international sur le contrôle des précurseurs

### Mandat

1. **Nom du groupe :** Groupe d'experts sur la prévention du détournement des précurseurs de drogues (P-PG/Precursors)
2. **Type de groupe :** Groupe d'experts
3. **Sources du mandat :** Programme de travail 2015-2018 du GP

### Mandat spécifique :

**Compte tenu :** des précédents travaux du GP sur le détournement des précurseurs de drogues.

**But et objectifs :** le but est d'améliorer les contacts entre les agences pertinentes s'agissant de :

- boucler la chaîne judiciaire, dans les affaires de préprécurseurs et détournement de précurseurs, en ce compris le développement de nouvelles substances psychoactives (NSP), de l'identification des chargements suspects aux poursuites et sanctions en passant par l'enquête et le traçage.
- sensibiliser, échanger des informations, proposer des activités de formation et des mesures de confiance afin de mieux identifier les risques et de renforcer la coopération.

Les objectifs concrets sont :

- créer un réseau d'échange de renseignement sur les risques de détournement de précurseurs et les NSP pour identifier les tendances du trafic, les modes opératoires et les réseaux criminels liés aux précurseurs
- mettre en place une formation pour les douanes, les services de police, les procureurs et juges spécialisés
- renforcer l'échange d'information aux niveaux technique, tactique, opérationnel et judiciaire
- analyser les difficultés structurelles s'opposant à la prise de conscience requise et empêchant une réponse rapide
- promouvoir des solutions innovantes pour régler les problèmes que constituent les déchets toxiques et les atteintes à l'environnement.

### Résultats attendus :

Accélération des échanges en termes d'information et de renseignement entre les représentants des différentes agences

Amélioration des résultats des saisies, des enquêtes et des poursuites.

5. **Composition du groupe :** Le groupe multidisciplinaire cible les autorités judiciaires nationales en tant que partenaires clés, notamment les instances répressives et de réglementation ; il comprendra aussi des chercheurs, des juges, des représentants de l'industrie chimique du secteur privé et d'organisations internationales pertinentes, ainsi que des participants d'Etats non membres s'intéressant à la problématique.
6. **Méthodes de travail :** Des réunions préparatoires pourront être tenues par un groupe restreint d'experts. Il est demandé aux CP d'apporter au groupe d'experts toute l'aide requise, notamment pour encourager la participation aux réunions de représentants du pouvoir judiciaire et des instances nationales de réglementation. Dans la conduite de ses activités, le groupe exploitera à des fins de prévention les contacts et les sources d'information disponibles sur son site web d'accès restreint et son espace collaboratif.
7. **Coûts :** L'activité est financée sur le budget ordinaire. Les frais de déplacement et de séjour des participants sont pris en charge par les autorités nationales des Etats membres participants.
8. **Durée :** Le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2018.

9. **Organisation :**  
***Supervision du Bureau :*** Claude Gillard, Belgique  
***Responsable du Secrétariat :*** Tony Verachtert, e-mail : [tony.verachtert@coe.int](mailto:tony.verachtert@coe.int)  
***Assistance :*** Audrey Tumulty, e-mail: [audrey.tumulty@coe.int](mailto:audrey.tumulty@coe.int)



## Formation à haut niveau pour les responsables des politiques en matière de drogues

### Mandat

1. **Nom de l'activité :** Formation à haut niveau pour les responsables des politiques en matière de drogues (P-PG/Training)
2. **Type d'activité :** Stage de formation
3. **Source du mandat :** Programme de travail 2015-2018 du GP Group (activité 4.4.)
4. **Mandat spécifique**

#### *Compte tenu :*

- du principe d'une formation fondée sur une évaluation des besoins telle qu'élaborée pour l'Initiative Formation GP 2010
- des évaluations annuelles et conclusions des stages de formation depuis 2010
- de l'approche visant à proposer la formation à tous les Etats membres du Conseil de l'Europe et à d'autres Etats intéressés.

**Buts :** La finalité de la formation à haut niveau est d'établir un lien entre la politique, la recherche et la pratique en vue de soutenir l'action politique dans le domaine des drogues. Le principal objectif est de faciliter l'acquisition d'un savoir-faire et de renforcer les compétences pour une mise en œuvre, une gestion et une évaluation plus efficaces de politiques et programmes cohérents.

**Résultats attendus :** A partir des besoins identifiés par les participants, acquisition d'un savoir-faire pour mieux appréhender la complexité des politiques en matière de drogues et mise en place d'outils pour renforcer l'efficacité de la mise en œuvre, la gestion et l'évaluation des politiques et programmes pertinents. Organisation de formations thématiques sur la base de décisions annuelles.

**Profil des bénéficiaires :** La formation s'adresse aux administrateurs des institutions gouvernementales chargés d'élaborer et/ou de mettre en œuvre les politiques en matière de drogues et/ou de coordonner l'exécution des programmes connexes, la prestation des services et la coopération avec les partenaires. La formation est ouverte à tous les Etats membres du GP et du Conseil de l'Europe. La participation d'autres pays intéressés fait l'objet de décisions ad hoc prises par le Bureau.

5. **Méthodes de travail :** Stages annuels en résidence ( 37 participants au maximum), comprenant deux modules avec évaluation ultérieure, à mettre au point et en œuvre par un groupe directeur d'experts constitué par le Secrétariat. Les thèmes des formations sont déterminés par les CP. S'il devait y avoir plus de 37 demandes pour un stage, la sélection qui sera opérée veillera à en faire profiter le plus grand nombre possible de pays. Préférence sera donnée aux Etats membres du GP.
6. **Coûts :** Les frais de déplacement et de séjour des CP et des experts, ainsi que les honoraires des experts européens seront couverts par le budget ordinaire. Les autorités nationales prennent en charge les frais de déplacement et de séjour des participants désignés par les CP pour participer à la formation. En cas de lourdes restrictions budgétaires, suite à une demande spécifique et sous réserve de la disponibilité de ressources, les frais de déplacement et de séjour peuvent être couverts à titre exceptionnel par le GP.
7. **Durée :** Le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2018.
8. **Organisation :**  
**Supervision du Bureau :** Janusz Sieroslawski, Pologne  
**Responsable du Secrétariat :** Elena Hedoux, e-mail : [elena.hedoux@coe.int](mailto:elena.hedoux@coe.int)  
**Assistance :** Anastasiia Sheina, e-mail: [anastasiia.sheina@coe.int](mailto:anastasiia.sheina@coe.int)

## Coopération en matière de drogues et de toxicomanie dans la région méditerranéenne - Réseau MedNET

### Mandat

1. **Nom de l'activité :** Réseau MedNET (P-PG/Med)
2. **Type d'activité :** Réseau de coopération
3. **Source du mandat :** Programme de travail 2015-2018 du GP (activité 4.5.)
4. **Mandat spécifique**

#### **Compte tenu :**

- des rapports d'activité MedNET
- des résultats des quatre programmes de travail annuels
- des besoins spécifiques des pays participants

**But et objectif :** le but général est d'améliorer la qualité de la mise en œuvre des politiques en matière de drogues dans tous les pays participants en mettant l'accent sur une meilleure connaissance des facteurs culturels influant sur les politiques d'intervention. Le principal objectif est de promouvoir la coopération, l'échange et le transfert mutuel de connaissances entre les pays de la Méditerranée et les Etats européens membres du GP (échanges Nord-Sud et Sud-Nord) mais également entre les pays du pourtour méditerranéen (échanges Sud-Sud).

#### **Résultats attendus :**

1. Mise en œuvre des programmes de travail adoptés
2. Consolidation de la coopération entre les pays
3. Mise en place, en étroite coopération avec l'OEDT, des éléments de base des observatoires nationaux sur les drogues/centres de ressources
4. Création de mécanismes de coopération dans le domaine de la réduction de l'offre

**Groupes cibles :** Le réseau est un mécanisme destiné aux professionnels travaillant sur le terrain : médecins, travailleurs sociaux, ONG, chercheurs et responsables de l'élaboration des politiques. Il s'emploie à promouvoir les interactions entre la politique, la pratique et la recherche.

5. **Méthodes de travail :** Le *comité directeur* comprend un ou deux représentants par pays (selon l'organisation de la politique nationale en la matière) et se réunit deux fois par an pour adopter son programme de travail (activités spécifiques nationales et régionales). Il adopte également le rapport annuel d'activité et examine l'état d'avancement de la coopération. Il examine et approuve par consensus les propositions d'activités présentées par les pays.
6. **Coûts :** La mise en œuvre du programme de travail est financée par les contributions volontaires de pays donateurs et les subventions d'autres organisations.
7. **Durée :** Le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2018.
8. **Organisation**  
**Supervision du Bureau :** Laura D'Arrigo, France  
**Responsable du Secrétariat :** Florence Mabileau, e-mail : [florence.mabileau@coe.int](mailto:florence.mabileau@coe.int)  
**Assistance :** Florence Mansons, e-mail : [florence.mansons@coe.int](mailto:florence.mansons@coe.int)

## Coopération sur les politiques en matière de drogues en Europe du Sud-Est

### Mandat

1. **Nom de l'activité :** Coopération sur les politiques en matière de drogues en Europe du Sud-est - Réseau SEE (P-PG/SEE)
2. **Type d'activité :** Réseau
3. **Source du mandat :** Programme de travail 2015-2018 du GP (activité 4.6)
4. **Mandat spécifique**

#### **Compte tenu :**

- du travail accompli en 2012-2014 dans le contexte de la coopération sur les politiques en matière de drogues en Europe du Sud-est
- pour éviter les chevauchements, des activités de coopération dans la région menées par d'autres organisations

**Buts :** Le réseau SEE vise à renforcer la coopération entre les autorités concernées des pays de l'Europe du Sud-est et des pays voisins par le biais des objectifs suivants :

- développer activement la coopération sur les politiques en matière de drogues en Europe du Sud-est
- intensifier le dialogue et les échanges pratiques de connaissances et d'expériences entre les Etats membres
- soutenir l'élaboration de politiques cohérentes relatives aux substances psychoactives
- s'attacher à obtenir des résultats clairs et précis et à produire des effets tangibles.

#### **Résultats attendus :**

1. Amélioration de la coopération entre les responsables régionaux
  2. Amélioration de l'utilisation des ressources dans la conduite des politiques
  3. Identification des possibilités de synergies et d'actions et activités communes
  4. Sensibilisation aux responsabilités communes dans la région.
5. **Méthodes de travail :** Le Secrétariat mettra en place un groupe directeur d'experts chargé de l'organisation de réunions à intervalles réguliers qui pourront prendre la forme de colloques, séminaires de formation ou conférences, selon les besoins des participants et le contexte thématique. Les réunions SEE seront organisées après communication au CP concerné ou au Secrétariat d'une proposition ou demande d'accueil de la manifestation ; le thème central d'une réunion SEE sera inspiré des propositions reçues par les organisateurs qui l'accueillent.
  6. **Coûts :** contributions volontaires, budget ordinaire et ressources mobilisées via la coopération avec d'autres entités.
  7. **Durée :** Le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2018.
  8. **Organisation :**  
**Supervision du Bureau :** Joze Hren, Slovénie  
**Responsable du Secrétariat :** Thomas Kattau, e-mail : [thomas.kattau@coe.int](mailto:thomas.kattau@coe.int)  
**Assistance :** Anastasiia Sheina, e-mail: [anastasiia.sheina@coe.int](mailto:anastasiia.sheina@coe.int)

## **Etablir un lien entre les politiques et l'expérience des acteurs de terrain – EXASS Net**

### **Mandat**

1. **Nom de l'activité :** EXASS Net (P-PG/EXASS)
2. **Type d'activité :** Réseau
3. **Source du mandat :** Programme de travail 2015-2018 du GP (activité 4.7.)
4. **Mandat spécifique**

#### **Compte tenu :**

- du dispositif unique en son genre d'échanges et transferts de connaissances réciproques que prévoit EXASS Net et de la situation gagnant/gagnant qui en résulte pour les délégations en mission et les institutions et les professionnels qui les accueillent
- des expériences et de l'évaluation des activités et du travail d'EXASS Net depuis 2007

**Buts :** Le réseau propose des exemples pratiques et un soutien conceptuel pour la mise en œuvre des politiques en matière de drogues et des mesures correspondantes en poursuivant notamment les objectifs suivants :

- faciliter le soutien conceptuel à la mise en œuvre de politiques, stratégies et plans d'action
- apporter une expertise concernant l'évaluation des résultats et de l'impact des politiques et des programmes en matière de drogues
- mettre en place un forum permettant l'échange d'expériences
- établir un lien entre les centres de compétence et les besoins exprimés et identifiés en matière d'assistance et de renforcement des capacités.

**Résultats attendus :** meilleure connaissance de la pratique sur le terrain et de la mise en œuvre des politiques concernant des domaines d'action et des questions qui intéressent directement les institutions et les gouvernements participants. EXASS Net offre notamment la possibilité d'acquérir une expérience concrète, grâce à des réunions et des visites, dans différents pays, de services et de programmes qui partagent leur expérience de l'application des politiques en matière de drogues.

5. **Méthodes de travail :** le Secrétariat mettra en place un groupe directeur d'experts chargé de faciliter les contacts des professionnels, experts et CP avec les centres de compétence en Europe, ce, pour avoir un aperçu de la pratique et de la mise en œuvre des politiques concernant des domaines et sujets qui intéressent directement les institutions et les gouvernements participants et faire remonter l'information et l'expertise aux institutions et organisations menant les activités en question. Les réunions du réseau EXASS Net seront organisées après communication au CP ou au Secrétariat d'une proposition ou demande d'accueil d'une telle manifestation. Ce sont les CP qui définiront le thème de la réunion à la lumière des propositions reçues par les organisateurs invités.
6. **Coûts :** les autorités nationales couvrent les frais de voyage et de séjour des professionnels, des experts et des CP assistant à la réunion. Les coûts peuvent exceptionnellement être couverts par le budget ordinaire du GP, en cas de besoin spécifique dûment établi et si la présence de tel ou tel participant est dans l'intérêt général du GP. Les coûts afférant aux honoraires, frais de voyage et de séjour d'un éventuel consultant expert engagé dans le cadre d'une réunion peuvent également être couverts par le budget ordinaire.
7. **Durée :** Le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2018.
8. **Organisation :**  
**Supervision du Bureau :** Evgenia Koshkina, Fédération de Russie  
**Responsable du Secrétariat :** Thomas Kattau, e-mail : [thomas.kattau@coe.int](mailto:thomas.kattau@coe.int)  
**Assistance :** Florence Mansons, email : [florence.mansons@coe.int](mailto:florence.mansons@coe.int)

## Programme Drogues en milieu carcéral

### Mandat

1. **Nom de l'activité :** Aide aux services de traitement de la toxicomanie en milieu carcéral (P-PG/Prisons)
2. **Type d'activité :** Coopération technique, renforcement des compétences
3. **Source du mandat :** Programme de travail 2015-2018 du GP (activité 4.8.)  
Programme Drogues en milieu carcéral
4. **Mandat spécifique**

#### **Compte tenu :**

- de la coopération établie depuis 2010 par le GP avec les pays d'Europe orientale sur l'amélioration des services de traitement de la toxicomanie dans les prisons
- de la nature transversale du thème santé en prison et réforme pénitentiaire au Conseil de l'Europe
- de l'établissement d'un lien entre ce projet et d'autres projets du GP centrés sur les drogues en milieu carcéral, en particulier le projet intitulé «Les réponses de la justice pénale vis à vis des personnes dépendantes des drogues en prison» financé par l'Union européenne
- de l'importance d'aider des détenus stigmatisés et vulnérables dans les pays à faibles revenus
- de la nécessité d'intervenir en milieu carcéral pour améliorer droits de l'homme et santé publique
- de l'objectif de création d'une coopération régionale en Europe orientale dans un domaine prioritaire du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne.

#### **But et objectifs :**

Le principal objectif du projet proposé « Aide aux services de traitement de la toxicomanie en milieu carcéral » est d'améliorer la prise en charge sanitaire dans les établissements pénitentiaires sous l'angle des droits de l'homme. Le projet vise à élaborer des stratégies de traitement de la toxicomanie et de réinsertion sociale des détenus consommateurs de drogues afin de réduire les récidives. Promouvoir le traitement de fond permettra d'inscrire les mesures de traitement de la toxicomanie dans la durée et de garantir la continuité de la prise en charge sanitaire des arrivants et des sortants.

#### **Résultats attendus :**

1. Amélioration des compétences des professionnels de santé travaillant avec des détenus toxicomanes
2. Formulation de lignes directrices concernant la réinsertion sociale des détenus consommateurs de drogues
3. Mise en place d'une communication régulière au niveau régional afin de multiplier les compétences et les échanges de pratiques donnant de bons résultats.

5. **Méthodes de travail :** les activités du projet seront gérées et mises en œuvre par le GP du Conseil de l'Europe en coopération avec les ministères compétents et les administrations pénitentiaires des pays concernés. La gestion globale sera assurée par le Secrétariat du GP.
6. **Coûts :** La mise en œuvre du programme de travail est financée par les contributions volontaires.
7. **Durée :** Le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2018.
8. **Organisation :**  
**Supervision du Bureau :** Joze Hren, Slovénie  
**Responsable du Secrétariat :**  
**Assistance :** Anastasiia Sheina, e-mail: [anastasiia.sheina@coe.int](mailto:anastasiia.sheina@coe.int)

## Prix européen de la prévention des drogues

### Mandat

1. **Nom de l'activité :** Prix européen de la prévention des drogues (P-PG/Prix)
2. **Type d'activité :** Récompenses – événement spécial
3. **Source du mandat :** Programme de travail 2015-2018 du GP (activité 4.9.)
4. **Mandat spécifique**

#### **Compte tenu :**

- du fort intérêt que continue de susciter ce concours et du succès qu'il recueille ainsi que de la nécessité exprimée d'évaluer cette activité
- de la volonté affichée d'impliquer les jeunes dans la prévention des drogues et de les y associer activement
- de la nécessité de recenser les bonnes pratiques pour concevoir des programmes efficaces de prévention des drogues
- de la priorité du GP de redynamiser et de renforcer les liens avec la société civile.

#### **Buts et objectifs :**

Le Prix a pour but de contribuer à l'élaboration de programmes efficaces en matière de prévention des drogues, d'offrir la possibilité d'établir des partenariats/réseaux dans ce domaine et de dresser l'inventaire des approches performantes et innovantes. Ses objectifs concrets sont les suivants :

- reconnaître et récompenser les approches remarquables et novatrices en matière de prévention des drogues
- appuyer et encourager la participation active des jeunes à la prévention des drogues
- faire ressortir l'attachement et l'action responsable des groupes concernés en faveur d'un environnement meilleur et plus sain
- contribuer à la mise au point de programmes fondés sur des connaissances validées et axées sur des modes de vie sains et sur le bien-être.

#### **Résultats attendus :**

1. Validation et diffusion d'exemples de bonnes pratiques performantes
2. Acquisition de nouvelles perspectives et idées en matière de prévention de la toxicomanie
3. Implication véritable et profonde de la société civile dans la conception et la diffusion de messages et de principes de prévention
4. Ouverture de possibilités d'échange entre des initiatives locales de prévention menées avec succès dans différents pays
5. Grande visibilité du GP.

5. **Méthodes de travail :** un jury composé de sept jeunes, entourés des conseils d'un groupe de spécialistes en éducation des jeunes et prévention des drogues sera chargé de la préparation et du lancement du concours, de l'évaluation des candidatures, de la communication des résultats et de la remontée de l'information et de la cérémonie de remise du prix. Le Secrétariat offrira l'assistance requise en termes de gestion, organisation et administration.

Examen et évaluation du concept, des méthodes de travail et des procédures du Prix européen de la prévention des drogues.

Recensement des changements requis, adoption et mise en place.

Deux cycles, avec cérémonies de remise du Prix à l'occasion de manifestations à forte visibilité en 2016 et 2018.

6. **Coûts :** contributions volontaires et budget ordinaire.

7. **Durée :** Le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2018.

8. **Organisation :**

**Supervision du Bureau :** Franz Pietsch, Autriche

**Responsable du Secrétariat :** Thomas Kattau, e-mail : [thomas.kattau@coe.int](mailto:thomas.kattau@coe.int)

**Assistance :** Audrey Tumulty, e-mail : [audrey.tumulty@coe.int](mailto:audrey.tumulty@coe.int)

## **Autres activités**

(Voir sections 2.2 et 3. du Programme de travail 2015-2018)

## Effets et coûts connexes des politiques de contrôle des drogues

### Mandat

1. **Nom de l'activité :** Eventuels effets indésirables des politiques de contrôle des drogues et coûts connexes (P-PG/Cost)
2. **Type d'activité :** Groupe d'experts ad hoc
3. **Source du mandat :** Programme de travail 2015-2018 du GP (priorité 3.2.)  
Décision lors de la 75<sup>e</sup> réunion des CP
4. **Mandat spécifique**

#### **Compte tenu :**

- des études et travaux existants sur les effets recherchés et non recherchés des politiques de contrôle des drogues et leur coût ;
- de la volonté du GP de veiller à ce que les politiques en matière de drogues reposent sur les principes des droits de l'homme et se préoccupent de la santé et du bien-être de l'humanité ;
- des points de vue du GP sur l'établissement de liens entre politiques et recherche ;
- des précédents travaux du GP sur le calcul du coût social des drogues illicites ;
- des précédents travaux du GP sur la cohérence des politiques en matière de drogues.

#### **Buts et objectifs :**

Les objectifs concrets sont les suivants :

- Détermination des coûts et des effets indésirables liés aux politiques de contrôle des drogues
- Identification des coûts découlant pour les individus et la société de l'illégalité des substances
- Elaboration d'un modèle d'analyse coûts/bénéfices des politiques actuelles de contrôle des drogues en rapport avec les points susmentionnés

#### **Résultats attendus :**

1. Rapport sur les conclusions du groupe d'experts
2. Projet de document jetant les bases d'un document d'orientation du GP à adopter par les CP.

#### 5. **Méthodes de travail :**

Constitution d'un groupe d'experts comprenant jusqu'à sept experts/chercheurs présentés par des CP et des consultants désignés par le Secrétariat. Le groupe d'experts tiendra au maximum cinq réunions et présentera le rapport et le projet de document d'orientation aux CP à leur 79<sup>e</sup> réunion en novembre 2016.

Le Secrétariat sera chargé d'établir le groupe d'experts, d'organiser les réunions et de préparer la publication pour rapport aux CP.

#### 6. **Coûts :** Budget ordinaire. Frais de déplacement des experts.

#### 7. **Durée :** Le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2016.

#### 8. **Organisation :**

**Supervision du Bureau :** Torbjørn Brekke, Norvège

**Responsable du Secrétariat :** Thomas Kattau, e-mail : [thomas.kattau@coe.int](mailto:thomas.kattau@coe.int) /

Elena Hedoux, e-mail: [elena.hedoux@coe.int](mailto:elena.hedoux@coe.int)

**Assistance :** Anastasiia Sheina, e-mail: [anastasiia.sheina@coe.int](mailto:anastasiia.sheina@coe.int)



## Cybercriminalité liée à la drogue

### Mandat

1. **Nom du groupe :** Cybercriminalité liée à la drogue (P-PG/Cyber)
2. **Type de groupe :** Groupe d'experts
3. **Source du mandat :** Programme de travail 2015-2018 du GP  
Décision lors de la 75<sup>e</sup> réunion des CP
4. **Mandat spécifique**

#### **Compte tenu :**

- des précédents travaux du GP en matière de cybercriminalité liée à la drogue
- des récents développements dans les technologies de l'internet qui ont permis l'émergence d'un nouveau marché noir mondial.

#### **Buts et objectifs :**

Le but est de créer une plateforme destinée aux professionnels de la lutte contre la criminalité pour coopérer en matière de cybercriminalité liée à la drogue en rassemblant des spécialistes des forces de l'ordre (douanes, police, procureurs, juges, spécialistes de la criminalité informatique), des organisations internationales pertinentes et du secteur privé, notamment les sociétés de services informatiques et les fournisseurs d'internet.

Le principal objectif est d'examiner les risques spécifiques découlant pour la société du trafic de drogue et du blanchiment d'argent via le commerce en ligne, les techniques d'anonymisation et les dispositifs du Darknet et le recours aux services d'envois postaux et de colis express. Pour ce faire les objectifs suivants seront poursuivis :

- Création d'un réseau pour développer une expertise, faire connaître et diffuser les bonnes pratiques
- Contrôler le web et le Darknet et recenser les nouvelles tendances et évolutions
- Encourager la mise en place de mécanismes de coordination pour signaler, repérer et analyser des livraisons via les services de courrier et de messagerie
- Proposer un forum pour préconiser, explorer, développer et former à de nouvelles méthodes de travail
- Faciliter l'échange de bonnes pratiques dans la lutte contre la cybercriminalité liée à la drogue.

#### **Résultats attendus :**

1. Meilleure compréhension des marchés de la drogue sur le Darknet et du rôle des monnaies virtuelles dans la fourniture et le trafic de drogue
  2. Définition de modalités pratiques d'une coopération au niveau opérationnel entre les services de contrôle
  3. Communication aux responsables de l'élaboration des politiques, d'informations sur les formes et les risques de la cybercriminalité et du blanchiment d'argent liés à la drogue et sur les réponses à apporter
  4. Approfondissement des formations pour développer les compétences concernant les mesures de contrôle et les opérations à mener contre la cybercriminalité liée à la drogue et le blanchiment d'argent lié à la drogue.
5. **Composition du groupe :** le groupe d'experts sera composé d'experts nationaux des Etats membres et observateurs du GP. Les délégations devront comprendre des spécialistes représentant toutes les forces de l'ordre concernées, des procureurs et des juges menant des enquêtes sur internet, impliqués dans la prévention de la cybercriminalité et des spécialistes du monde réel chargés des mesures de contrôle de la drogue. Par ailleurs, des représentants d'organisations internationales pertinentes œuvrant dans ce domaine et des acteurs du secteur privé (fournisseurs d'accès, services logistiques, services financiers) seront également invités.
  6. **Méthodes de travail :** les CP sont invités à apporter au groupe d'experts toute l'aide dont ils auront besoin, en particulier, pour garantir la participation de tous les acteurs pertinents (voir composition du groupe).
  7. **Coûts :** l'activité est financée sur le budget ordinaire. Les frais de déplacement et de séjour des participants seront couverts par les autorités nationales des Etats membres participants.

8. **Durée** : Le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2018.
9. **Organisation** :  
**Supervision du Bureau** : Franz Pietsch, Autriche  
**Responsable du Secrétariat** : Tony Verachtert, e-mail : [tony.verachtert@coe.int](mailto:tony.verachtert@coe.int)  
**Assistance** : Audrey Tumulty, e-mail : [audrey.tumulty@coe.int](mailto:audrey.tumulty@coe.int)

## **Groupe d'experts chargés d'examiner les réglementations nationales sur les traitements de substitution aux opiacés**

### **Mandat**

1. **Titre de l'activité :** Groupe d'experts chargés d'examiner les réglementations nationales sur les traitements de substitution aux opiacés (P-PG/Treat)
2. **Type d'activité :** Projet de recherche
3. **Source du mandat :** Lors du « troisième colloque francophone sur le traitement de la dépendance aux opioïdes, Genève, 18-19 octobre 2012, l'Office Fédéral de la Santé Publique suisse, a commissionné une comparaison des législations sur les TSO dans 5 pays : Suisse, France, Canada, Belgique et Tunisie qui a montré l'hétérogénéité des conditions de prescription.  
Décision des CP à leur 75<sup>ème</sup> réunion.

#### **4. Mandat spécifique**

Un groupe d'experts de la santé et du droit encadrés par un consultant suisse et un comité scientifique avec le soutien du Secrétariat du Groupe Pompidou a démarré ses travaux dans le cadre du programme de travail 2011-2014 du Groupe Pompidou sous le thème "aide au développement, à la mise en oeuvre et au suivi des politiques nationales en matière de drogues. Le conseil scientifique est composé de représentants du Canada, Espagne, France, Israël, Lituanie, Pologne, Royaume-Uni, Slovénie et l'OEDT.

**Buts et objectifs :** Elaborer des recommandations pour les réglementations concernant les traitements de substitution aux opiacés

#### **Résultats attendus :**

- Liste de recommandations devant permettre à des autorités administratives de proposer des mesures d'encadrement des traitements de substitutions adaptées aux standards de bonnes pratiques cliniques, en ligne avec les résultats de la recherche biomédicale et avec les recommandations des autorités sanitaires internationales préexistantes.

#### **5. Méthodes de travail**

Sous l'autorité du bureau des CP, le groupe d'experts déjà constitués pourrait être élargi à d'autres pays intéressés. Les représentants par pays devront être en possession d'une solide expertise en droit ou en santé concernant les réglementations TSO.

6. **Coût :** Les honoraires du/des consultant(s) seront couverts par les contributions volontaires du Groupe Pompidou. Les autorités nationales prendront en charge les frais de déplacement et de séjour des participants nommés pour participer au groupe de travail.
7. **Durée :** Le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2016.
8. **Organisation**  
**Supervision du Bureau :** Richard Muscat, Malte  
**Responsable du Secrétariat:** Florence Mabileau, e-mail : [florence.mabileau@coe.int](mailto:florence.mabileau@coe.int)  
**Assistance :** Florence Mansons, e-mail : [florence.mansons@coe.int](mailto:florence.mansons@coe.int)

## Mission humanitaire et médicale en Ukraine

### Mandat

1. **Nom de l'activité :** Mission humanitaire et médicale en Ukraine (P-PG/Crisis)
2. **Type d'activité :** Groupe d'experts ad hoc
3. **Source du mandat :** Programme de travail 2015-2018 du GP (priorité 3.1.)  
Décision lors de la 75<sup>e</sup> réunion des CP
4. **Mandat spécifique**

#### **Compte tenu :**

- du travail déjà entrepris en 2014 dans le cadre de la mission humanitaire et médicale sur le maintien des traitements de substitution aux opiacés en Ukraine
- de la décision prise par les CP au regard de la crise humanitaire découlant de la situation de conflit en Ukraine orientale
- des résolutions du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe appelant à un règlement pacifique de la crise actuelle en Ukraine, règlement fondé sur l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine ainsi que sur une stricte adhésion au droit international.

#### **But et objectif :**

- Contribuer à veiller au respect et à la mise en œuvre, dans les périodes de crise aiguë et les situations de conflit armé, de l'obligation des Etats membres du Conseil de l'Europe d'offrir des soins de santé appropriés en vertu de l'article 2 sur la protection de la vie de la Convention européenne des droits de l'homme et des principes directeurs du document d'orientation adopté par le GP en 2013 sur la prévention des risques et la réduction des dommages liés à l'usage de substances psychoactives.
- Soutenir les efforts déployés en vue de prévenir usage de drogues et toxicomanie à la suite de troubles de stress post-traumatique engendrés par un conflit armé.

#### **Résultats attendus :**

- Aide aux agences gouvernementales et aux organisations non gouvernementales dans l'offre d'un traitement approprié, en particulier traitement de substitution aux opiacés et mesures de réduction des risques dans les régions touchées par les conséquences de la crise et du conflit armé.
- Suivi de la situation des patients dont le traitement a été interrompu en raison des conséquences du conflit
- Formation du personnel médical concernant le traitement des troubles de stress post-traumatique afin de prévenir l'usage généralisé de drogues et la toxicomanie du fait des traumatismes engendrés par le conflit.

5. **Méthodes de travail :** le Bureau assure la supervision globale et décide des actions et activités spécifiques à mener pour l'exécution du mandat du groupe d'experts. Le projet « Aide aux patients sous traitement de substitution déplacés en Ukraine » sera mis en œuvre dans le cadre de la présente activité.
6. **Coûts :** le coût des activités relevant du dispositif consultatif sera couvert par des contributions volontaires et le budget ordinaire.
7. **Durée :** Le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2016.
8. **Organisation :**  
**Supervision du Bureau :** Janusz Sieroslawski, Pologne  
**Responsable du Secrétariat :** Thomas Kattau, e-mail : [thomas.kattau@coe.int](mailto:thomas.kattau@coe.int)  
**Assistance :** Anastasiia Sheina, e-mail: [anastasiia.sheina@coe.int](mailto:anastasiia.sheina@coe.int)

## Conseil de l'Europe/Cadre de coopération programmatique du Partenariat oriental de l'Union européenne

### Mandat

1. **Nom de l'activité :** Conseil de l'Europe/Cadre de coopération programmatique du Partenariat oriental de l'Union européenne :  
Les réponses de la justice pénale vis à vis des personnes dépendantes des drogues en prison (P-PG/CrimJust)
2. **Type d'activité :** Coopération technique, renforcement des compétences
3. **Source du mandat :** Programme de travail 2015-2018 du GP (activité 4.8.)  
Programme de coopération GP Conseil de l'Europe/Union Européenne 2015 – 2017 dans le cadre du partenariat oriental

### 4. Mandat spécifique

#### **Compte tenu :**

- du fait qu'il s'agit du premier projet du GP financé via un programme conjoint CdE/UE
- de la nature transversale du projet qui fait partie d'un programme englobant d'autres services du Conseil de l'Europe
- de l'établissement d'un lien entre ce projet et d'autres du GP centrés sur les drogues en milieu carcéral, en particulier le projet intitulé « Aide aux services de traitement de la toxicomanie en milieu carcéral » financé par le Luxembourg
- de l'importance d'aider une population hautement stigmatisée et très vulnérable dans les pays à faibles revenus
- de la nécessité d'intervenir en milieu carcéral pour améliorer droits de l'homme et santé publique
- de l'objectif de création d'une coopération régionale en Europe orientale dans un domaine prioritaire du Conseil de l'Europe.

#### **But et objectif :**

Alors que l'Ukraine se trouve plongée dans une crise profonde, la prévention du SIDA, les services de réduction des dommages et le traitement de substitution aux opiacés risquent de connaître un recul. Le projet vise à améliorer les réponses des systèmes de justice pénale aux détenus toxicomanes par la réalisation des objectifs suivants :

- Renforcement des compétences et coopération technique dans quatre pays du partenariat oriental : Arménie, Géorgie, République de Moldova et Ukraine
- Interventions dans le domaine du traitement de la toxicomanie et de la réinsertion.

Les trois premières années, les activités du projet concerneront la Géorgie, à la République de Moldova et d'Ukraine et à l'Arménie, en mettant fortement l'accent sur la coopération régionale entre ces pays. Une intervention pilote dans le domaine du traitement de la toxicomanie et de la réinsertion sera menée en Géorgie et en République de Moldova avant d'être étendue à l'Ukraine et à l'Arménie. L'Azerbaïdjan et le Bélarus seront inclus dans les suites qui seront éventuellement données au projet à l'issue de la première période triennale.

#### **Résultats attendus :**

1. Mise en place d'une coopération régionale et diffusion des bonnes pratiques en matière de surpeuplement carcéral, d'alternatives à la détention et de réinsertion dans les quatre pays du partenariat oriental
2. Amélioration en Géorgie des politiques nationales sur le surpeuplement carcéral et les alternatives à la détention conformément aux normes européennes
3. Amélioration des services de traitement et de réinsertion dans les prisons moldaves.

5. **Méthodes de travail :** un consultant sera chargé de coordonner les activités dans les quatre pays en étroite coopération avec le Secrétariat du GP.
6. **Coûts :** financé dans le cadre de coopération programmatique (CCP) UE/CdE avec les pays du Partenariat oriental pour la période 2015–2017
7. **Durée :** Le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2018.
8. **Organisation :**  
**Supervision du Bureau :** Joze Hren, Slovénie  
**Responsable du Secrétariat :** Thomas Kattau, e-mail: [thomas.kattau@coe.int](mailto:thomas.kattau@coe.int)  
**Assistance :** Anastasiia Sheina, e-mail: [anastasiia.sheina@coe.int](mailto:anastasiia.sheina@coe.int)

## Programme de mesures de confiance du Conseil de l'Europe

### Mandat

1. **Nom de l'activité :** Coopération avec le Programme de mesures de confiance (P-PG/CBM)
2. **Type d'activité :** Coopération technique, renforcement des compétences
3. **Source du mandat :** Programme de travail 2015-2018 du GP (priorité 3.1.)  
Programme de mesures de confiance du Conseil de l'Europe
4. **Mandat spécifique**

#### **Compte tenu :**

- de la coopération du GP avec le programme de mesures de confiance du Conseil de l'Europe depuis 2011
- de la nature transversale du projet qui englobe d'autres services du Conseil de l'Europe
- de l'importance d'aider les pays situés dans les zones post-conflit où des tensions régionales s'opposent à une coopération effective et efficace concernant les politiques en matière de drogues
- de la nécessité d'intervenir en termes de prévention des drogues dans ces pays.

#### **But et objectif :**

- Le projet vise à rassembler des professionnels au-delà des clivages pour promouvoir le dialogue sur les droits de l'homme et les normes européennes et leur observation et améliorer la prévention des drogues et les services de traitement dans les zones post-conflits notamment dans les Balkans et dans les pays de l'ex-Union soviétique.
- Le projet proposé combinera les objectifs du Programme de mesures de confiance et les connaissances techniques du GP.

#### **Résultats attendus :**

1. Etablissement d'un dialogue et promotion des valeurs européennes et des principes de droits de l'homme par la mise en œuvre de mesures de confiance entre les groupes de professionnels, par-delà les clivages dans des régions actuellement en proie aux conséquences des récents conflits
2. Amélioration de la prévention des drogues et des services de traitement dans la région couverte par le projet.

5. **Méthodes de travail :** le GP se chargera de la mise en œuvre du projet conjointement avec le Programme de mesures de confiance du Conseil de l'Europe ; le Secrétariat sera chargé de faire rapport au Bureau et aux CP.
6. **Coûts :** budget du Programme de mesures de confiance du Conseil de l'Europe
7. **Durée :** le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2016.
8. **Responsable du Secrétariat :** Thomas Kattau, e-mail: [thomas.kattau@coe.int](mailto:thomas.kattau@coe.int)

## **Introduire la dimension de genre dans les politiques en matière de drogues – mettre l'accent sur la violence, les femmes et les drogues du viol**

### **Mandat**

1. **Nom de l'activité :** Introduire la dimension de genre dans les politiques en matière de drogues – mettre l'accent sur la violence, les femmes et les drogues du viol (P-PG/Gender)
2. **Type d'activité :** Groupe d'experts ad hoc
3. **Source du mandat :** Programme de travail 2015-2018 du Groupe Pompidou (priorité 3.1.)  
Décision des Correspondants permanents lors de leur 77<sup>e</sup> réunion
4. **Mandat spécifique**

#### **Compte tenu :**

- de la Résolution 53/7 des Nations Unies « Coopération internationale contre l'administration
- dissimulée de substances psychoactives pour commettre des agressions sexuelles et autres actes criminels » ;
- de l'évolution du phénomène et de la connaissance que l'on en a, donnant lieu à une augmentation des dénonciations ;
- de l'ampleur que prend le problème des drogues du viol dans toute l'Europe ;
- du fait que des substances (notamment le GHB et le GBL) sont en vente libre sur internet ;
- des compétences insuffisantes des professionnels chargés de lutter contre le phénomène ;
- des résultats attendus du Séminaire de Rome 2015 sur les femmes, les drogues et la violence.

#### **But et objectif :**

- Analyser le phénomène de la violence à l'égard des femmes causé par les drogues du viol pour promouvoir la mise en place de méthodes plus efficaces de détection et de collecte de preuves pouvant être utiles aux professionnels travaillant dans ce domaine (avocats, experts médico-légaux, juges, travailleurs sociaux, etc);
- Consolider le rôle du GP en tant que générateur de tendances en examinant la dimension de genre dans les politiques en matière de drogues ;
- Consolider et améliorer la coopération avec la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes du Conseil de l'Europe.

#### **Résultats attendus :**

1. Analyse des données existantes sur le phénomène en s'intéressant plus spécifiquement au diagnostic, à l'épidémiologie et à la prévention.
2. Meilleure compréhension du lien existant entre la violence et les drogues du viol ;
3. Propositions d'actions et d'interventions réalisables par différentes parties prenantes, notamment les organismes publics, en matière de prévention et de détection des viols liés à l'usage de stupéfiants.

5. **Méthodes de travail :** groupe de travail d'experts désignés par les Etats membres. Le secrétariat assure la gestion globale des activités à mener en coopération avec le groupe d'experts.

**Profil des participants au groupe d'experts :** avocats, experts médico-légaux, juges, travailleurs sociaux

6. **Coûts :** les coûts afférant à l'activité seront financés par des contributions volontaires.

7. **Durée :** le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2017.

8. **Organisation**

**Supervision du Bureau :** Elisabetta Simeoni, Italie

**Responsable du Secrétariat:** Florence Mabileau, e-mail : [florence.mabileau@coe.int](mailto:florence.mabileau@coe.int)

**Assistance :** Florence Mansons, e-mail : [florence.mansons@coe.int](mailto:florence.mansons@coe.int)

## Les jeux d'argent en ligne et la consommation de substances psychoactives

### Mandat

1. **Nom de l'activité :** Les jeux d'argent en ligne et la consommation de substances psychoactives (P-PG/Gambling)
2. **Type d'activité :** Groupe d'experts ad hoc
3. **Source du mandat :** Décision de la 77<sup>e</sup> réunion des Correspondants permanents
4. **Mandat spécifique**

#### *Compte tenu du fait que :*

- les jeux d'argent en ligne associés à la consommation de substances psychoactives deviennent un phénomène d'une ampleur non négligeable.
- les données scientifiques montrent également que ce phénomène est de plus en plus lié à la consommation de stimulants, à l'abus d'alcool et à des pathologies cliniques, ainsi qu'à des problèmes comportementaux et à un mauvais état de santé.
- les jeux d'argent en ligne sont en outre de plus en plus utilisés comme une source de financement des drogues licites et illicites.
- les adultes sont actuellement considérés comme le principal groupe à risque mais que l'on observe une rapide augmentation des taux de prévalence chez les jeunes.

#### *But et objectif :*

- Analyser le phénomène des jeux d'argent en ligne associés à la consommation de substances psychoactives.
- Elaborer des stratégies en vue d'une action préventive et d'une reconnaissance politique du phénomène des jeux d'argent en ligne associés à la consommation de substances psychoactives.

#### *Résultats attendus :*

- Identification des moyens et des outils permettant d'élaborer des lignes directrices stratégiques sur la base d'indications méthodologiques scientifiquement fondées issues de la recherche et capables d'orienter les parties prenantes vers des formes d'actions concrètes à visée scientifique ;
- Etat des lieux des connaissances sur le phénomène des jeux d'argent en ligne associés à la consommation de substances psychoactives, y compris sur les aspects suivants : épidémiologie des jeux d'argent, facteurs de vulnérabilité, méthodes de sensibilisation en matière de prévention et de traitement, aspects cliniques des jeux d'argent en tant que comorbidité de la consommation de substances psychoactives et vice-versa.
- Analyse des méthodes disponibles en matière de diagnostic, d'épidémiologie et de prévention.
- Propositions d'actions et d'interventions réalisables qui seront menées par différentes parties prenantes, notamment les organismes publics, en matière de prévention et de lutte contre les jeux d'argent en ligne associés à la consommation de substances psychoactives.

5. **Méthodes de travail :** groupe de travail d'experts désignés par les Etats membres, appuyés le cas échéant par l'intervention de consultants, se réunissant au maximum quatre fois. Le secrétariat assure la gestion globale des activités à mener en coopération avec le groupe d'experts. **Profil des participants au groupe d'experts :** expertise dans le domaine de la consommation de substances psychoactives
6. **Coûts :** les coûts afférant à l'activité seront financés par des contributions volontaires.
7. **Durée :** le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2018. L'activité a été reportée à 2017 en raison de contraintes budgétaires sur décision du Bureau le 19 janvier 2016.
8. **Organisation :** ...



## **La dimension des droits de l'homme dans les politiques en matière de drogues**

### **Mandat**

1. **Nom de l'activité :** Document d'orientation sur la dimension des droits de l'homme dans les politiques en matière de drogues (P-PG/HRights)
2. **Type d'activité :** Groupe de travail ad hoc de Correspondants permanents
3. **Source du mandat :** Décision de la 77<sup>e</sup> réunion des Correspondants permanents  
Programme de travail 2015 – 2018 du Groupe Pompidou (priorité 3.1.)

#### **4. Mandat spécifique**

##### **Compte tenu :**

- des conventions pertinentes du Conseil de l'Europe ;
- des autres instruments pertinents aux niveaux européen et international ;
- du document d'information sur la dimension des droits de l'homme dans les politiques en matière de drogues (*doc. P-PG (2015) 16*).

##### **But et objectif :**

Elaborer un document d'orientation sur la dimension des droits de l'homme dans les politiques en matière de drogues en vue de son adoption par les Correspondants permanents lors de leur 80<sup>e</sup> réunion au printemps 2017.

##### **Résultats attendus :**

Elaboration d'un document d'orientation sur la dimension des droits de l'homme dans les politiques en matière de drogues

5. **Méthodes de travail :** Groupe de travail de Correspondants permanents et – en cas de besoin – intervention d'experts-consultant(s). Le secrétariat assure la gestion globale des activités à mener en coopération avec le groupe de travail. Le groupe de travail tiendra au maximum quatre réunions d'une journée immédiatement après les réunions du Bureau et des CP.
6. **Coûts :** budget ordinaire
7. **Durée :** le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2017.
8. **Organisation**  
**Supervision du Bureau :** Lilly Ottesen, Norvège  
**Responsable du Secrétariat:** Jan Malinowski, e-mail : [jan.malinowski@coe.int](mailto:jan.malinowski@coe.int)  
**Assistance :** Florence Mansons, e-mail : [florence.mansons@coe.int](mailto:florence.mansons@coe.int)

## Coopération avec la société civile sur les questions relatives à la politique en matière de drogues

### Mandat

1. **Nom de l'activité :** Orientations sur la coopération avec la société civile sur les questions relatives à la politique en matière de drogues (P-PG/CSO)
2. **Type d'activité :** Groupe de travail ad hoc de Correspondants permanents
3. **Source du mandat :** Décision de la 77<sup>e</sup> réunion des Correspondants permanents  
Programme de travail 2015 – 2018 du Groupe Pompidou (priorité 3.1.)
4. **Mandat spécifique**

#### *Compte tenu :*

- des conventions pertinentes du Conseil de l'Europe ;
- des autres instruments pertinents aux niveaux européen et international ;
- du document d'information sur la dimension des droits de l'homme dans les politiques en matière de drogues (*doc. P-PG (2015) 16*).

#### *But et objectif :*

- Identifier des éléments en vue de l'élaboration de lignes directrices et de principes, ainsi que les opportunités et les risques relatifs à l'interaction du gouvernement/des institutions publiques avec la société civile dans le domaine de la politique en matière de drogues.
- Le contenu qui sera élaboré devra être suffisamment général pour à la fois répondre aux besoins du Groupe Pompidou et servir de modèle pouvant être adopté et adapté afin d'être utilisé à toutes les étapes de l'élaboration et de la gestion des politiques en matière de drogues aux niveaux national, régional et local.
- Les résultats obtenus devraient fournir des orientations au Groupe Pompidou sur la manière d'interagir avec les organisations de la société civile et servir de modèle à tous les niveaux de la politique en matière de drogues.

#### *Résultats attendus :*

1. Proposition concernant l'interaction du gouvernement avec la société civile sur les questions relatives à la politique en matière de drogues, contenant les principes, moyens, opportunités et défis, en vue de son adoption par les Correspondants permanents.
2. Les résultats obtenus devront être présentés aux Correspondants permanents en vue d'une discussion initiale et d'une adoption ultérieure.

5. **Méthodes de travail :** groupe de travail de Correspondants permanents. Le secrétariat assure la gestion globale des activités à mener en coopération avec le groupe de travail.

#### *Programme de travail*

- Recueil de commentaires auprès des Correspondants permanents concernant la proposition initiale avant le 10 janvier 2016
- 1<sup>e</sup> réunion du groupe de travail avant la 1<sup>e</sup> réunion du Bureau en 2016 : décision sur les éléments du projet de proposition
- Présentation du projet de proposition lors de la formation 2016 à haut niveau pour les responsables de politiques antidrogues (avec la participation de partenaires de la société civile), en utilisant le projet comme support de formation et en recueillant des informations en retour auprès des participants de la société civile ;
- 2<sup>e</sup> réunion du groupe de travail avant la 2<sup>e</sup> réunion du Bureau en 2016 : finalisation du projet sur la base des informations communiquées en retour lors du séminaire de formation
- Présentation de la proposition en vue de son adoption lors de la 79<sup>e</sup> réunion des CP
- Manifestation de la société civile organisée sur la base du concept adopté en 2017.

6. **Coûts :** budget ordinaire

7. **Durée** : le présent mandat prendra fin le 31 décembre 2017.
8. **Organisation** :  
**Supervision du Bureau** : Joze Hren, Slovénie  
**Responsable du Secrétariat** : Thomas Kattau, e-mail: [thomas.kattau@coe.int](mailto:thomas.kattau@coe.int)  
**Assistance** : Anastasiia Sheina, e-mail: [anastasiia.sheina@coe.int](mailto:anastasiia.sheina@coe.int)

## **Prévention de la consommation de drogues et d'alcool sur le lieu de travail**

### **Mandat**

1. **Nom de l'activité :** Prévention de la consommation de drogues et d'alcool sur le lieu de travail (P-PG/Work)
2. **Type d'activité :** Réseau de coopération d'experts
3. **Source du mandat :** Décision de la 77<sup>e</sup> réunion des Correspondants permanents
4. **Mandat spécifique :**

#### **Compte tenu :**

- du fait que le problème de la consommation de drogues sur le lieu de travail est considéré comme un poids pour l'employeur mais aussi comme une possibilité de suivre un traitement et comme une maladie professionnelle
- des recommandations formulées dans le cadre des précédentes activités du Groupe Pompidou sur la consommation de drogues et d'alcool au travail
- des besoins exprimés par les petites et moyennes entreprises (PME) en matière de santé et de sécurité au travail en vue de l'élaboration d'une politique de prévention

#### **But et objectif :**

- Dégager, comparer et analyser les bonnes pratiques et les conclusions issues des travaux de recherche
- Examiner la question de la prévention de comportements addictifs sur le lieu de travail. Entre autres questions, analyser les besoins spécifiques et les attentes des petites et moyennes entreprises (PME).
- Examiner le rapport coût-bénéfice des différentes politiques de prévention dans différents contextes

#### **Résultats attendus :**

Le réseau mettra en commun les bonnes pratiques/exemples et les études pertinentes sur le sujet et favorisera le dialogue entre les parties. Il préparera des instructions et des modèles de bonnes pratiques à l'intention des entreprises, notamment les PME, pour l'élaboration et la mise en pratique de la prévention :

1. Communiquer les résultats des analyses des bonnes pratiques aux gouvernements, syndicats et associations d'employeurs des Etats membres du Groupe Pompidou
2. Proposer des stratégies pérennes en matière de promotion de la santé sur le lieu de travail, qui soient efficaces sur le plan de la santé humaine et de la rentabilité économique. Examiner et partager les résultats avec les Etats membres.

5. **Composition du groupe :** les Etats membres intéressés sont invités à désigner des experts représentant le gouvernement et/ou les partenaires sociaux en vue de leur participation au réseau tripartite.
6. **Méthodes de travail :** Réunion annuelle du réseau d'experts. Travaux préparatoires menés par un groupe directeur d'experts selon la procédure écrite et en utilisant un espace de travail partagé en ligne. Ces travaux devraient notamment produire les résultats suivants : collecte de bonnes pratiques en matière de prévention, analyse des critères et conditions pour une mise en œuvre réussie (contexte, paramètres et impact), et comparaison des critères communs et transférables.
7. **Coûts :** les coûts afférant à l'activité seront financés par des contributions volontaires.
8. **Durée :** 31 décembre 2018. L'activité a été reportée à 2017 en raison de contraintes budgétaires, sur décision du Bureau le 19 janvier 2016.
9. **Organisation :**  
**Supervision du Bureau :**  
**Responsable du Secrétariat :**  
**Assistance :**